

*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*  
*Université Abdelhafid Boussouf-Mila*

*Faculté des lettres et des langues*  
*Département des lettres et langues étrangères –français-*

- + Niveau : Master I / SDL
- + Matière : Lexico-sémantique
- + Enseignant : Dr. AZZOUZI. Tarek
- + Semestre : 2
- + **COURS**

**Année universitaire : 2025/2026**

## COURS :3 - Éléments morphologiques

### ✚ Objectifs de l'enseignement :

L'enseignement de la morphologie vise à :

1. **Initier** les étudiants à l'analyse des mots : *reconnaître les unités constitutives (préfixes, suffixes, radicaux).*
2. **Développer** une compétence d'observation interlinguistique : *comparer les systèmes morphologiques de différentes langues (isolantes, agglutinantes, flexionnelles, à racines consonantiques).*
3. **Mettre en lien** la morphologie et le sens : *comprendre comment les variations morphologiques modifient ou précisent la signification des mots.*
4. **Acquérir** des outils méthodologiques *pour décomposer, classer et interpréter des formes morphologiques dans divers contextes.*
5. **Renforcer** la conscience linguistique *en montrant la productivité et la créativité de la langue à travers ses procédés de formation des mots.*
6. **Préparer** à l'analyse linguistique avancée *en lien avec d'autres domaines (syntaxe, sémantique, pragmatique).*

## □ Introduction

La morphologie lexicale est un domaine qui s'intéresse à la structure des mots et à la manière dont ils se construisent à partir d'unités plus petites. Elle offre un cadre d'analyse pour comprendre comment la langue produit, organise et transforme les mots. L'approche morphologique ne s'arrête pas à la description des formes, elle met en lumière les mécanismes qui permettent à une langue de renouveler son lexique et de répondre à de nouveaux besoins communicationnels.

Dans ce polycopié, nous allons parcourir plusieurs aspects fondamentaux de la morphologie lexicale. Nous commencerons par définir et décrire les unités de base telles que la racine, le radical et les affixes. Nous distinguerons également les morphèmes lexicaux des morphèmes grammaticaux. Nous observerons ensuite des régularités morphologiques dans la formation des mots simples et complexes. Enfin, nous aborderons l'articulation entre forme, sens et construction du lexique, avant de passer à des exemples pratiques et à des exercices corrigés.

L'objectif est de donner une vision claire et progressive de la morphologie lexicale, en insistant sur les outils nécessaires pour analyser un mot, comprendre son origine et interpréter ses différentes variations.

### 1. Les unités de base de la morphologie lexicale

#### a) La racine

La racine est l'unité minimale et abstraite qui concentre le sens lexical fondamental d'un mot. Elle correspond à l'élément stable autour duquel se construisent les différentes formes d'un même mot ou d'une même famille de mots.

**Exemple :** la racine *chant-* se retrouve dans *chanter, chantons, chanteur, chantable*.

Dans les langues indo-européennes comme le français, la racine est rarement isolée dans l'usage courant. Elle apparaît généralement accompagnée d'affixes ou de désinences.

#### b) Le radical

Le radical est la forme concrète à partir de laquelle s'appliquent les différentes opérations morphologiques. Il peut correspondre à la racine seule ou à la racine accompagnée d'un ou plusieurs affixes lexicaux.

**Exemple :** dans *chanteur*, le radical est *chant-*, qui reçoit le suffixe *-eur*.

On peut dire que le radical constitue la base sur laquelle les flexions ou les dérivations vont intervenir.

#### c) Les affixes

Les affixes sont des segments ajoutés à un radical pour modifier soit son sens lexical, soit sa valeur grammaticale. On distingue plusieurs types d'affixes :

- **Préfixes :** placés devant le radical.

**Exemples :** *revenir, impossible, déplacer*.

- **Suffixes** : placés après le radical.

**Exemples** : *chanteur, lecture, rapidement.*

- **Infixes** : insérés à l'intérieur du radical. Cette catégorie est peu productive en français mais existe dans d'autres langues.
- **Circonfixes** : formés de deux parties qui encadrent le radical (ex. en allemand : *ge-spiel-t* « joué »).

Les affixes assurent la transition entre lexique et grammaire, puisqu'ils modifient à la fois le sens et la fonction du mot.

## 2. Morphèmes lexicaux et morphèmes grammaticaux

Un morphème est la plus petite unité de sens identifiable dans un mot. En morphologie, on distingue généralement deux grands types de morphèmes :

- **Les morphèmes lexicaux** : ils portent le sens principal, souvent lié à une notion concrète ou abstraite.

**Exemple** : *livre, chant, rouge.*

- **Les morphèmes grammaticaux** : ils indiquent des informations grammaticales comme le genre, le nombre, le temps ou la personne.

**Exemple** : *-s* du pluriel (*livres*), *-ai* de la première personne futur (*j'irai*).

Cette distinction permet d'identifier dans chaque mot ce qui relève de la signification centrale et ce qui relève de la fonction grammaticale.

## 3. Les mots simples et les mots complexes

En morphologie, il est habituel de distinguer entre les mots simples et les mots complexes, selon leur structure et le procédé qui a conduit à leur formation. Cette distinction aide à mieux percevoir la manière dont les langues organisent leur vocabulaire et produisent de nouveaux termes.

### • Mots simples

Un **mot simple** est constitué d'une seule racine, parfois accompagnée d'une marque grammaticale comme une désinence de genre ou de nombre. La racine suffit à exprimer une idée sans qu'il y ait eu ajout d'un affixe ou association avec un autre radical. Ainsi, des termes comme *livre, table* ou *chien* appartiennent à cette catégorie. Ces mots se présentent dans leur forme la plus élémentaire, et leur compréhension ne nécessite pas d'analyse morphologique complexe. **Par exemple**, dans *chien*, il n'y a pas d'affixe à séparer du radical : le mot se limite à l'expression de l'animal. De même, *table* désigne directement l'objet sans ajout de dérivation.

## • Mots complexes

Un **mot complexe**, en revanche, naît d'un procédé de formation tel que la dérivation ou la composition. Ces procédés permettent d'élargir le lexique à partir de bases existantes.

- **La dérivation** consiste à ajouter un affixe (préfixe ou suffixe) à un radical. Le mot *chanteur*, par exemple, provient du verbe *chanter* auquel on a ajouté le suffixe *-eur*, qui désigne la personne qui pratique l'action. De même, *rapidement* résulte de l'adjonction du suffixe *-ment* à l'adjectif *rapide*, transformant ce dernier en adverbe.
- **La composition**, quant à elle, associe plusieurs radicaux pour créer un mot nouveau. Elle peut se faire par juxtaposition, comme dans *porte-monnaie*, ou par fusion, comme dans *lave-vaisselle*. Ces termes combinent deux unités porteuses de sens afin de former un mot unique dont le sens global dépasse celui des parties.

Cette distinction entre mots simples et mots complexes permet d'observer la créativité des langues et leur capacité à générer de nouvelles formes en s'appuyant sur des mécanismes réguliers. Ainsi, le locuteur reconnaît non seulement les éléments de base du vocabulaire mais aussi les procédés qui assurent son renouvellement.

## 4. Régularités morphologiques dans la formation des mots

Les langues fonctionnent selon des régularités qui se manifestent dans la formation des mots. Le français, par exemple, a recours à des procédés récurrents :

- La **suffixation** : ajout d'un suffixe pour créer un nouveau mot.  
**Exemple** : *acteur* → *actrice* ; *nation* → *national*.
- La **préfixation** : ajout d'un préfixe qui modifie le sens.  
**Exemple** : *faire* → *défaire* ; *possible* → *impossible*.
- La **composition** : association de deux mots simples pour en former un nouveau.  
**Exemple** : *porte-monnaie*, *chef-lieu*, *gratte-ciel*.

### Exemples :

- Le **suffixe -able** s'attache généralement à un radical verbal : *manger* → *mangeable*, *laver* → *lavable*.
- Le **préfixe -re-** marque souvent la répétition : *revenir*, *refaire*, *réécrire*.
- Les **flexions verbales** suivent des paradigmes réguliers : *chanter* → *je chante*, *tu chantes*, *il chante*, *nous chantons*...

Ces procédés montrent comment la langue développe de nouveaux lexèmes à partir d'éléments connus, en s'appuyant sur des règles identifiables.

## 5. Articulation entre forme, sens et lexique

**La morphologie constitue un domaine où la forme et le sens se rencontrent à travers le lexique.** En effet, chaque mot est porteur d'une structure formelle, mais également d'une valeur

sémantique qui n'est pas toujours immédiatement déductible de cette structure. **La relation entre forme et sens** se manifeste de manière régulière dans de nombreux cas, mais elle connaît aussi des limites qui obligent à tenir compte de l'usage réel des mots.

**Un premier aspect** repose sur la transparence morphologique. Certains **affixes** transmettent des indications claires sur le sens des mots. Ainsi, **le préfixe in-** permet de marquer **la négation** : *visible / invisible, possible / impossible*. **La transformation** opérée est facilement interprétable, car le lecteur ou l'auditeur reconnaît immédiatement la valeur sémantique du préfixe. De même, **le suffixe -eur** indique généralement l'agent d'une action : *lecteur (celui qui lit), vendeur (celui qui vend)*. **L'articulation entre forme et sens** est ici régulière et prévisible.

**Un deuxième aspect** concerne la pluralité des valeurs attachées à un même affixe. **Le préfixe dé-, par exemple,** peut exprimer la privation (*dénouer, démunir*), l'inverse (*défaire, désassembler*) ou encore une idée d'intensité (*démesuré*). **Le lexique** montre donc que la forme n'a pas toujours une correspondance unique avec le sens. **L'interprétation** exige de replacer le mot dans son contexte d'usage.

**Il existe des cas où la morphologie ne permet pas de prévoir le sens.** Le mot « boucherie » ne signifie pas « action de boucher », mais désigne un lieu ou un commerce. De même, plomberie ne se limite pas à l'action de plomber, mais renvoie à un ensemble d'activités professionnelles. Ces écarts rappellent que l'usage, au fil du temps, fixe des significations qui échappent à la simple logique morphologique.

**L'articulation entre forme, sens et lexique** s'avère donc dynamique : elle repose sur des régularités utiles à l'analyse, mais aussi sur des exceptions qui enrichissent la langue. L'étude morphologique doit ainsi combiner observation systématique et prise en compte des évolutions lexicales.

## 6. Observation interlinguistique

**La comparaison entre langues** met en évidence des différences notables dans l'organisation morphologique. Chaque système illustre une manière particulière de combiner forme et sens :

- **Langues isolantes (ex. chinois) :** les mots restent généralement invariables et les relations grammaticales sont exprimées par l'ordre des mots ou des particules. On observe donc une quasi-absence de flexion.
- **Langues agglutinantes (ex. turc, finnois) :** les affixes s'ajoutent de manière successive et transparente, chaque élément exprimant une valeur distincte (temps, personne, mode, nombre).
- **Langues flexionnelles (ex. français, latin) :** un même affixe condense plusieurs informations. Ainsi, la désinence *-ai* dans *je chanterai* combine le futur et la première personne.
- **Langues à racines consonantiques (ex. arabe, hébreu) :** la structure repose sur des racines (souvent trilitères) qui se combinent avec des schèmes pour produire différents

sens. **Par exemple**, la racine K-T-B en arabe (*kataba* = il a écrit, *kitāb* = livre, *maktab* = bureau).

Cette diversité illustre que la morphologie, bien qu'universelle en tant que principe d'organisation du langage, ne s'exprime pas selon les mêmes mécanismes d'une langue à l'autre. L'observation interlinguistique invite donc à dépasser les régularités propres à une seule langue pour comprendre les multiples stratégies de construction du sens.

## 7. Exemple d'analyse morphologique détaillée

L'analyse morphologique consiste à décomposer un mot en ses constituants afin de comprendre comment il est construit et quel sens il véhicule. Cette démarche met en évidence la productivité de la morphologie dérivationnelle et permet de mieux saisir la logique interne d'une langue.

**Prenons d'abord le mot incompréhensible.** *On y distingue trois éléments :*

- **Préfixe** : *in-* marque la négation ou l'absence. Dans ce cas, il inverse le sens positif attendu.
- **Radical** : *compréhens-* provient du verbe *comprendre*, lui-même issu du latin *comprehendere* (« saisir ensemble »). Il renvoie à l'idée de saisir mentalement, de donner sens à quelque chose.
- **Suffixe** : *-ible* exprime la possibilité ou la capacité. Il indique qu'une action peut être réalisée ou non.

**La combinaison donne le sens global** : « *qui ne peut pas être compris* ». On observe ainsi comment l'ajout d'un préfixe transforme le sens d'un adjectif formé à partir d'un radical verbal.

**Un deuxième exemple** est le mot **développement**. Là encore, plusieurs constituants apparaissent :

- **Préfixe** : *dé-* marque ici une idée de changement d'état ou de processus qui se déroule. Dans certaines constructions, ce préfixe peut aussi indiquer une inversion ou une séparation.
- **Radical** : *velopp-* correspond à la base du verbe *développer*, emprunté au latin *volupare*, qui signifiait « dérouler, déplier ».
- **Suffixe** : *-ment* est un suffixe nominal formateur de noms d'action. Il permet de dériver des substantifs à partir de verbes, comme dans *mouvement*, *changement* ou *logement*.

L'ensemble forme *développement*, que l'on interprète comme « *action de se développer* » ou « *processus de croissance et d'expansion* ».

**Ces deux exemples illustrent bien deux principes fondamentaux :**

1. La morphologie dérivationnelle permet de créer des mots nouveaux par l'ajout d'affixes.
2. Le sens global d'un mot dérivé dépend non seulement du radical, mais aussi des valeurs que les affixes véhiculent.

Une telle analyse est utile pour les apprenants, car elle rend visible la logique de formation des mots et facilite leur mémorisation. De plus, elle ouvre la possibilité de comparer les procédés de construction lexicale dans différentes langues. Par exemple, en anglais, l'équivalent d'*incompréhensible* est *incomprehensible*, construit sur le même modèle latin, tandis qu'en arabe ou en turc, les procédés morphologiques seraient différents, mais répondraient à la même logique de dérivation.

#### □ **Conclusion**

La morphologie, étudiée à travers ses unités (radical, affixes, flexions), ses processus (dérivation, composition, flexion) et ses manifestations interlinguistiques, montre une organisation interne du langage qui n'est ni uniforme ni aléatoire. Les exercices proposés ont permis d'illustrer concrètement la segmentation, l'identification des morphèmes, les variations entre langues et la productivité des affixes. Cette approche pratique aide à développer une lecture analytique des mots et à comprendre la dynamique interne des systèmes linguistiques. La morphologie apparaît ainsi comme une composante structurante de toute langue, dont l'observation comparée éclaire à la fois la logique universelle et les spécificités culturelles.

## □ Références bibliographiques indicatives

- Bauer, L. (2003). *Introducing Linguistic Morphology* (2<sup>e</sup> éd.). Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Bloomfield, L. (1933). *Language*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mevel, J.-P. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Plungian, V. (2001). « Typologie morphologique et description des langues », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 96(1), 267-288.
- Rainer, F. (2015). « Morphology », in J. Taylor (éd.), *The Oxford Handbook of the Word*, Oxford University Press, 111-134.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.